



CSA-SD 62
JEUDI 15 FEVRIER 2024

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D

Nous souhaitons commencer cette déclaration en remerciant les services pour leur écoute et les documents préparatoires à cette instance et au groupe de travail associé.

Nous nous réunissons aujourd'hui afin d'étudier la préparation de la rentrée 2024 en ce qui concerne le 1^{er} degré. Mais nous ne pouvons passer sous silence le contexte actuel, bien particulier, où l'Ecole est une fois de plus soumise à des turbulences importantes. Pourtant, ce ne sont pas les difficultés bien réelles et non des moindres de notre système éducatif qui sont au centre de ces perturbations, mais les conséquences d'un turnover ministériel (pas moins de 4 ministres en 7 mois), découlant d'une stratégie de remaniement. Un remaniement qui ne parvient pas à masquer la recherche de remèdes miracles à la politique désastreuse d'un Président de la République qui considère que la disruption se substitue sans conséquences à une véritable ligne politique. A l'heure où le gouvernement Macron reconnaît finalement l'utilité d'un ministère dédié à l'Education Nationale, avec la nomination de Mme Belloubet à sa tête, il ne s'agirait pas que cette dernière soit simplement un VRP de la politique éducative arrêtée par le Président ou le Premier Ministre.

Les conséquences de cette instabilité et de décisions rejetées par la profession sont catastrophiques et provoquent la colère et l'indignation des personnels. Il faut que cela cesse et c'est la raison pour laquelle l'UNSA Education a appelé à la grève le 1^{er} février dernier.

Les événements récents ont par ailleurs permis de montrer combien la question de l'utilisation des fonds publics pour financer l'enseignement privé se faisait bien au détriment de l'enseignement public, qui souffre lui d'un sous-investissement non seulement chronique, mais structurel. Comme si ce contexte si particulier n'abimait pas suffisamment l'Ecole, le Président de la République continue de déverser son flot d'instructions hors-sol, lorsqu'elles ne sont pas farfelues. Lui et son gouvernement veulent amuser et occuper l'opinion publique avec des contre-feux qui suscitent la polémique : uniforme, groupes de niveaux, cours de théâtre, instruction civique... Tout cela, pour mieux éviter d'aborder les problèmes de fonds.

Là où, d'un côté, on rappelle les règles de rigueur budgétaire, on constate qu'elles n'existent pas quand il s'agit de satisfaire des lubies présidentielles comme le port de l'uniforme, en jetant de la poudre aux yeux pour séduire l'opinion publique.

Cela fait le lien avec l'ordre du jour ce CSA-D. Pour l'UNSA éducation, le choix de supprimer à nouveau des postes dans notre département interroge quand on voit que 49 postes ont déjà été

supprimés à la rentrée dernière et qu'en contrepartie, nous avons déjà dû recruter à cette période-ci de l'année 119 contractuels. Un record absolu ! Sans compter que la consigne a été donnée depuis la reprise de janvier d'« utiliser » les BDFC comme des brigades ordinaires. C'est encore une fois la formation continue qui en pâtit. Dès la rentrée de septembre, nous vous alertons sur les difficultés à venir concernant les remplacements. La situation actuelle montre bien que nous avons vu juste encore une fois.

Nous ne nions pas la baisse démographique qui est réelle depuis plusieurs années mais il était nécessaire que le ministère fasse un geste en direction des personnels qui sur le terrain sont à bout de souffle. Il aurait fallu répondre autrement que par des destructions de postes à la réalité sociale extrêmement dégradée et indéniable de notre département.

L'UNSA Education 62 dénonce la perte de 89 postes dans le 1er degré pour notre département. Même si on nous répète dans chaque instance que la spécificité de notre département a bien été prise en compte cela ne permettra pas de créer des postes de brigades, de donner les moyens nécessaires et indispensables à l'école inclusive. Nous continuons de demander d'apporter toute l'aide nécessaire aux élèves les plus fragiles en ayant des personnels qualifiés pour les accompagner : des Psy-EN, des enseignants référents plus nombreux seraient une première avancée. A cela s'ajoute le besoin de places dans les dispositifs et structures spécialisés pour accueillir les élèves à besoins particuliers (50% des élèves notifiés ULIS dans notre département sont en attente d'une affectation).

Pour l'UNSA Education, il n'est pas acceptable en 2024 d'entendre ou lire chez certains la remise en cause de l'Ecole inclusive. Cela présupposerait donc que l'Ecole puisse être autre qu'inclusive. Cela reviendrait donc à remettre en cause le principe même de notre Ecole publique et laïque, seule Ecole de la République qui s'attache à la formation de TOUS les citoyens. C'est bien le système dans son ensemble : école, ARS, services de soins et services sociaux, et l'insuffisance de moyens qui leur sont alloués, qu'il faut dénoncer. Ne nous trompons pas de combat et ne laissons pas l'obscurantisme gagner toujours plus de terrain.

Monsieur le Directeur académique, vous avez évoqué la possibilité lors du groupe de travail qui a eu lieu en amont de cette instance, de convoquer un CSA-D si cela est nécessaire en juin afin de procéder à des ajustements avant la fin de l'année scolaire. L'Unsa Education est plus que favorable à cette proposition qui permet aux directeurs et directrices d'école ainsi qu'à l'ensemble des équipes éducatives d'anticiper l'organisation pédagogique de leurs écoles avant les congés estivaux.

Enfin, selon les informations que vous nous communiquerez durant cette séance, nous aurons sûrement quelques questions complémentaires à vous poser.

Je vous remercie pour votre attention.